COMPTES RENDUS HEBDOMADAIRES DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE

(MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE)

RÉDIGÉS

PAR LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

TOME TRENTE-NEUVIÈME

ANNÉE 1952

N° 13. — Séance solennelle du 2 Juillet 1952

PARIS

ACADÉMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE

18, RUE DE BELLECHASSE, 18

(7e Art.)

COMMONWEALTH MYCOLOGICAL INSTITUTE
3 NOV 1952

La Bibliothèque de l'Académie d'Agriculture est ouverte tous les jours, de 14 heures à 17 heures, sauf le samedi. Le Bibliothécaire se tient à la disposition des lecteurs et chercheurs autorisés qui devront se présenter à lui pour y avoir accès.

NOTE

SUR L'ACADÉMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE

Ses Travaux
et les Comptes Rendus de ses Séances

L'Académie d'Agriculture de France, fondée sous Louis XV, a été reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 28 août 1878 de M. le Président de la République Française.

Elle a pour mission d'étudier les questions se rattachant à la production agricole ainsi qu'à l'économie rurale et d'éclairer le Gouvernement sur tout ce qui intéresse le progrès et le développement de l'agriculture.

Elle s'honore d'avoir, dans le passé, compté dans son sein, à côté des praticiens les plus éminents de l'agriculture française, de grands savants comme Pasteur, Boussingault, Dumas, Chevreul, Deherain, Schlœsing, de Vilmorin, Dechambre, de Candolle, Mathieu de Dombasle, Hickel, Bouvier et tant d'autres aujourd'hui disparus.

Son activité ne s'est jamais ralentie même aux heures les plus sombres de notre histoire. A l'heure actuelle, il n'est pas de problèmes concernant l'agriculture qu'elle n'ait abordés.

Les questions de technique agricole (agriculture, art vétérinaire, zootechnie, sylviculture, génie rural, chimie, histoire naturelle, entomologie, etc...), ainsi que les problèmes de politique générale agricole et d'économie rurale sont, au cours de séances hebdomadaires publiques, exposés par des confrères spécialement qualifiés.

L'Académie ne se borne pas à des études théoriques. Elle a, dans le domaine forestier d'Harcourt (Eure) qui lui a été légué par un de ses membres, poursuivi depuis un siècle l'acclimatation ainsi que l'étude de nombreuses essences forestières métropolitaines, européennes ou exotiques.

Par l'abondance et la variété des sujets traités, par l'objectivité et le sens des réalités avec lesquels ils sont discutés, les travaux de l'Académie constituent une documentation unique en matière agricole et une mise au point permanente de toutes les questions intéressant l'économie rurale.

(Suite page III)

SÉANCE SOLENNELLE DE L'ACADÉMIE D'AGRICULTURE
2 JUILLET 1952

Présidence de M. Camille LAURENS, *Ministre de l'Agriculture*

DISCOURS DE **M. Maurice Lemoigne**, *Président en exercice*
Président d'honneur de l'Académie

Monsieur le Ministre,

En vous accueillant dans notre Compagnie dont vous êtes le Président d'honneur et en vous saluant au nom de tous, je tiens à vous remercier bien sincèrement d'être venu présider cette séance solennelle, malgré vos multiples et importantes occupations. Nous voulons y voir le témoignage de l'intérêt que vous portez à nos travaux.

En écoutant le compte rendu de notre activité que vous fera, dans quelques instants, Monsieur le Secrétaire perpétuel, vous comprendrez que l'Académie d'Agriculture n'a pas trahi sa mission qui est d'étudier les questions se rattachant à la production agricole ainsi qu'à l'économie rurale et d'éclairer le Gouvernement sur tout ce qui intéresse le progrès et le développement de l'agriculture.

Mesdames, Messieurs,

Suivant la tradition, mes prédécesseurs les années précédentes vous ont parlé de leurs travaux et de leurs activités propres. J'aurais aimé vous entretenir des mécanismes physico-chimiques des réactions microbiennes et vous en montrer l'importance théorique et pratique. Mais ayant l'honneur d'être Vice-Président du Conseil Supérieur de la Recherche Agronomique, je considère comme un devoir de vous parler des rapports de la Recherche Scientifique et de l'Agriculture et tout spécialement du rôle de l'Institut national de la Recherche agronomique.

Nul ne songe à nier la place de plus en plus grande que prend dans notre mode de vie, la Science et la Technique qui bouleversent nos habitudes, notre façon d'agir et souvent de penser. Même dans la profession agricole, où toute évolution est lente, des modifications profondes se sont produites dont les conséquences, de tous ordres, sont considérables.

Je vais examiner les divers aspects de l'activité scientifique dans ses rapports avec l'Agriculture, puis j'envisagerai le rôle que l'on peut assigner à l'Institut national de la Recherche agronomique. Successivement j'indiquerai ce que l'on entend par vulgarisation, contrôle, mise au point technique et recherche.

Dans certaines régions de France, l'Agriculture suit pas à pas le progrès scientifique et quelquefois même a tendance à aller trop vite. Mais malheureusement ce sont là des exceptions.

Un scientifique, voyageant en France et s'intéressant aux choses agricoles, est véritablement frappé par l'écart extraordinaire qui sépare bien souvent la pratique courante de la technique rationnelle et possible. Cela est d'autant plus remarquable que certaines découvertes récentes ont eu des répercussions importantes dans tous nos villages. Le progrès mécanique notamment est en général très avancé. De même l'utilisation des instruments modernes très complexes dont l'emploi ne demande aucune connaissance spéciale.

Ainsi je connais des fermes dont la maison d'habitation est parfaitement tenue et où l'écrémeuse, l'auto, parfois le frigidaire, le téléphone, toujours la T. S. F. sont adoptés depuis longtemps et où l'on aura bientôt la télévision. Mais les prairies ne reçoivent jamais d'engrais, les pommiers sont laissés sans aucun soin et le cidre est fait comme si Pasteur n'avait jamais existé.

L'enseignement agricole primaire et secondaire et la vulgarisation ont une œuvre urgente et immense à accomplir en France. Elle n'est pas facile.

Le vulgarisateur doit être très au courant du mouvement scientifique mais ne doit enseigner que des faits parfaitement connus, ne conseiller que des techniques parfaitement au point. Il n'a pas le droit de faire des essais qui peuvent le conduire à des échecs et qui diminueraient son autorité. Il ne doit pas douter. En bref il doit être dogmatique. En cela il s'éloigne du scientifique, mais il s'en rapproche par le respect qu'il doit avoir pour la vérité. Il ne peut pas se tromper, mais ne doit pas tromper. Il doit dire qu'il ne sait pas quand véritablement il ne sait pas. Faute de quoi la vulgarisation dégénère en publicité, ce qui est une toute autre chose.

Un autre aspect des rapports de la science et de l'Agriculture est le contrôle.

Nous devons avoir beaucoup de reconnaissance au contrôle sinon aux fraudeurs. En effet, comme on nous le rappelait dernièrement à Nantes, à la célébration du centenaire de la première Station agronomique, c'est pour réprimer la fraude sur le noir animal que votre illustre prédécesseur au Ministère de l'Agriculture, le grand chimiste Jean-Baptiste Dumas, créa, Monsieur le Ministre, cette première Station agronomique.

Le contrôle des produits destinés aux agriculteurs ou au contraire livrés par eux, est essentiel aux progrès de notre Agriculture.

Pour être efficace et rester honnête, le contrôle doit être fait avec des techniques modernes, quelquefois simplifiées et rapides mais toujours rigoureuses et rigoureusement appliquées. Il nécessite donc de ceux qui en ont la responsabilité une haute culture scientifique.

Le troisième aspect des rapports de la Science et de l'Agriculture est ce que j'appellerai la mise au point technique.

Cette activité scientifique consiste non à acquérir de nouvelles connaissances, mais à préciser les conditions d'application de celles que nous avons déjà.

Elle nécessite les mêmes qualités de science et de technique que les recherches mêmes.

Enfin après la vulgarisation, le contrôle et la mise au point technique, vient la recherche scientifique proprement dite, qui utilisant nos connaissances acquises, cherche à en acquérir de nouvelles.

Bien souvent l'on distingue la recherche pure et la recherche appliquée. Si l'on met à part, comme je l'ai fait, la mise au point technique, cette distinction est fragile.

Certes un savant peut vouloir faire des recherches en se désintéressant absolument de leurs applications éventuelles : c'est la recherche pure. Mais le plus souvent les résultats qu'il obtient, s'ils sont intéressants, auront des répercussions pratiques qui pourront être importantes. Ce savant aura fait de la recherche appliquée sans le vouloir et même sans le savoir.

Réciproquement un travailleur qui fait une recherche ayant un but pratique déterminé ne peut pas ignorer la recherche dite pure : les connaissances requises, les hypothèses nécessaires, les techniques et les appareils utilisés sont les mêmes et l'évolution de son travail peut le conduire à des résultats imprévus ayant un grand intérêt théorique. Bien souvent le plus court chemin pour arriver à un résultat pratique important est d'attaquer et de résoudre des problèmes qui semblent aux profanes, purement spéculatifs.

C'est qu'en effet, fréquemment, on ne trouve pas ce que l'on cherche mais que fort heureusement on trouve parfois ce que l'on ne cherchait pas.

En fait, il n'y a pas de recherche pure et de recherche appliquée, il y a la recherche scientifique et ses applications qui en dérivent. Les buts pratiques que finalement vise la recherche agronomique et qui sont sa raison d'être, ne peuvent être atteints que grâce à des études théoriques.

Les recherches de Liebig sur l'alimentation minérale des plantes semblaient purement théoriques : l'emploi des engrais minéraux en dérive.

Quand, à la fin du siècle dernier, M. G. Bertrand montrait l'importance du manganèse dans les réactions diastasiques il apportait une contribution considérable à nos connaissances théoriques sur la constitution des diastases et sur le rôle de certains métaux mais en même temps ouvrait ce chapitre de la biochimie si important des oligo-éléments dont les applications pratiques en agronomie se multiplient constamment.

Nous pourrions multiplier les exemples.

Je me dois d'en prendre un dernier qui se rapporte aux disciplines auxquelles je me consacre.

Au milieu du siècle dernier, Pasteur, nouvellement nommé Doyen de la Faculté des Sciences de Lille, est appelé à la distillerie Bigo pour observer un accident de fabrication. C'était là un cas fréquent à l'époque, auquel étaient habitués des techniciens qui connaissaient la distillerie beaucoup mieux que Pasteur et donnaient des recettes empiriques parfois efficaces.

Pasteur étudie scientifiquement la cause de cet accident, avec une méthode, une précision, un esprit tout à fait caractéristique de ce que l'on appelle la recherche pure. Et cependant jamais recherche, théorique ou pratique, ne fut plus fertile en applications puisqu'elle aboutit à ce remarquable mémoire sur la fermentation lactique, début des travaux d'où devait sortir toute la microbiologie moderne avec toutes ses conséquences agricoles, industrielles, médicales, économiques et sociales.

C'est là, certes, un exemple exceptionnel et accablant, mais qui démontre la fertilité d'études qui, *a priori*, semblaient purement théoriques.

Ayant défini la vulgarisation, le contrôle, la mise au point technique et la recherche et montré leur importance, je vais examiner leurs rapports et voir le rôle de l'Institut national de la Recherche agronomique vis-à-vis de ces activités scientifiques.

A première vue, la vulgarisation est tout à fait à part. Elle exige certaines qualités spéciales et un état d'esprit qui ne sont pas toujours ceux du travailleur scientifique. Mais quand on étudie à fond cette question, on s'aperçoit que si la vulgarisation doit être effectivement séparée du contrôle, de la mise au point technique et de la recherche, cette séparation doit laisser subsister de nombreuses et souvent très étroites liaisons qui ne sont peut-être pas toujours suffisamment assurées.

Notamment les directeurs des stations de province sont forcés d'être dans bien des cas, les conseillers des agriculteurs et des industriels. Mais jamais leur action ne doit se substituer à celle des services départementaux agricoles et vétérinaires, qu'ils doivent cependant aider dans toute la mesure de leurs possibilités.

Réciproquement ils doivent trouver auprès de ces services des renseignements sur l'évolution agricole régionale et sur tous les cas anormaux qui se présentent dans la pratique et peuvent donner lieu à des recherches.

Cette collaboration intime entre les divers services du Ministère de l'Agriculture est une condition essentielle de l'efficacité de leurs activités respectives.

Le contrôle que j'ai défini dépend actuellement du Service de la Répression des Fraudes et de l'Institut national de la Recherche agronomique. Le service de la Répression des Fraudes a ses laboratoires propres dont je n'ai pas à parler ici, mais utilise souvent, après entente, certaines stations de l'Institut national de la Recherche agronomique. C'est là une

formule qui présente souvent des avantages sérieux quant aux économies réalisées.

Mais en dehors de la Répression des Fraudes, les laboratoires de l'Institut national de la Recherche agronomique, surtout ceux de province, sont souvent forcés de faire de nombreuses analyses et déterminations pour le public.

Cette situation présente des avantages.

Elle rend de grands services aux cultivateurs et aux industriels, et, en retour, comme la vulgarisation, permet au scientifique de rester en contact étroit avec la chose agricole.

Elle apporte aussi une grande facilité pour la sélection du personnel et son affectation à la tâche qui lui convient le mieux. Mais il ne faut pas oublier que la pratique du contrôle, malgré ses avantages réels, peut devenir dangereuse pour la recherche.

Par sa facilité relative, par la sécurité qu'il présente quant aux résultats escomptés, par son efficacité immédiate et surtout immédiatement perceptible au public, aux collectivités agricoles et aux Pouvoirs publics qui disposent directement ou indirectement des crédits, le contrôle peut amener les travailleurs scientifiques à lui consacrer de plus en plus largement leur temps, leur personnel, leurs ressources. Il en résulte que peu à peu, la recherche risque de devenir secondaire, plus ou moins délaissée et même complètement abandonnée.

Je pourrais citer des exemples, mais me garderais bien de le faire. Or le contrôle si utile et si dangereux, peut parfaitement subsister à côté de la mise au point technique et de la recherche. L'Institut national de la Recherche agronomique ne peut s'en désintéresser. Le tout est une question d'organisation.

Il reste maintenant à examiner la question la plus délicate qui est celle des relations entre la mise au point technique, la recherche et l'Institut national de la Recherche agronomique.

Il a régné une tendance d'après laquelle les mises au point suffisent largement à l'activité de cet Institut qui devrait y consacrer tous ses crédits et tout son personnel. Les faits scientifiques connus non encore utilisés sont tellement importants et nombreux qu'ils peuvent suffire pour occuper pendant de nombreuses années l'activité de tous les travailleurs. En outre, en dépouillant rapidement les périodiques scientifiques anglo-saxons, italiens, espagnols, allemands, belges, hollandais, danois, finlandais et autres, on aurait régulièrement une abondante moisson de faits et d'idées qu'il suffirait d'exploiter.

Les recherches nouvelles sont coûteuses et doivent être laissées à des pays plus jeunes, plus riches ou plus courageux...

Vouloir se cantonner ainsi dans l'application des faits connus en s'interdisant d'en découvrir de nouveaux, serait accepter d'être toujours en retard. Une telle conception conduirait bien souvent, après de grands efforts longs et coûteux, à aboutir à des résultats périmés avant même d'être obtenus.

Aucun scientifique digne de ce nom, ne peut admettre une telle déchéance et se rallier à une conception aussi humiliante et stérile.

En France on ne peut pas abandonner la recherche agronomique. Aussi la seule question qui s'est posée a-t-elle été de savoir si le Ministère de l'Agriculture devait l'abandonner au Centre national de la Recherche scientifique et autres organismes scientifiques pour ne conserver que le contrôle et la mise au point technique.

A mon avis, la solution adoptée par la loi de 1946 qui maintient la recherche à l'Institut national de la Recherche agronomique, est la seule qui soit efficace.

Je vais analyser en toute objectivité les avantages et les inconvénients de cette conception.

Les avantages sont importants.

Il y a tout d'abord un état de fait. Tous les laboratoires, les stations,

les centres qui appartiennent au Ministère de l'Agriculture et qui constituent dès maintenant un instrument de travail puissant, font de la recherche et ne se justifieraient plus si une activité scientifique créatrice ne s'y manifestait pas.

Il y a aussi la tradition, qui n'est pas à mépriser. De nombreux savants éminents, qui ont contribué pour une large part aux progrès agricoles et qui dépendaient du Ministère de l'Agriculture ont, malgré diverses vicissitudes administratives, fait d'importants travaux de recherches.

D'autre part, ce contact étroit qui doit exister, dont j'ai déjà montré l'importance entre le scientifique agronome et la réalisation agricole ou industrielle, peut s'établir au mieux, dans l'ambiance du Ministère de l'Agriculture.

Enfin l'argument qui à mon avis a le plus de poids est l'argument humain.

Le contrôle, la mise au point technique, la recherche de faits nouveaux sont certes des aspects différents de l'activité scientifique qu'il est commode de séparer dans une analyse comme celle-ci.

Mais en fait, ces activités sont étroitement liées et ce sont les mêmes hommes qui s'y adonnent.

On ne pourrait dissocier ces trois activités qu'en interdisant à un travailleur de l'Institut de se livrer à la recherche ou, cela étant bien difficile, en favorisant ses collègues qui se consacrent exclusivement à des travaux de routine immédiatement rentables.

Une telle attitude désorganiserait le fonctionnement de tout l'Institut.

Le Ministère de l'Agriculture a fait un grand effort pour assurer à ses travailleurs scientifiques une situation plus juste et il ne dépend pas de lui que cette situation ne soit pas stabilisée pour tous. Je tiens, Monsieur le Ministre, comme Président du Comité permanent, à vous en remercier.

Mais cette situation matérielle si importante quelle soit, n'est pas tout.

Un jeune homme qui a choisi la carrière de la recherche, s'il a réellement de la valeur et ne fait pas ce métier faute d'avoir pu faire autre chose, a l'ambition de réussir, de se faire connaître du monde scientifique et bien souvent cette ambition est plus importante pour lui que sa situation matérielle elle-même.

Or, son avenir scientifique est, par nature même, aléatoire. Les connaissances sans cesse renouvellées, un travail opiniâtre, l'enthousiasme, l'intelligence ne suffisent pas toujours pour réussir. Il faut la chance. Un de mes maîtres disait, en parlant d'un pauvre malchanceux : « il aime la science, mais la science ne l'aime pas ». Les travailleurs scientifiques acceptent ce risque inséparable de la recherche.

Mais ils ne l'acceptent que s'ils ont l'impression que leurs moyens de travail, leurs possibilités d'initiative, leur donnent des chances de réussir et que leur avenir scientifique ne peut pas être compromis ou totalement brisé par des mesures imprévues.

Si on leur ôtait tout espoir de faire autre chose que du contrôle ou de petites mises au point techniques qui seules restent possibles isolées de la recherche, ils seraient profondément découragés et les meilleurs d'entre eux seraient tentés d'aller vers l'industrie ou d'autres organismes scientifiques pour y chercher soit une rémunération plus substantielle soit un avenir scientifique plus assuré.

Si j'insiste, peut-être un peu lourdement sur cet aspect de la question, c'est que je le considère comme capital.

En science, que ce soit contrôle, mise au point ou recherche, c'est l'individu ou l'équipe de quelques individus qui comptent.

Quels que soient le nombre et la valeur des personnalités des divers conseils, des Comités permanents ou non, des directeurs, des inspecteurs, des directeurs centraux et de tous ceux qui, dans la hiérarchie administrative, ont un rôle de direction, tous leurs efforts seront vains, tous les crédits obtenus seront inutiles si les individus qui doivent réaliser le travail

n'ont pas, tout au moins pour la majorité d'entre eux, cet enthousiasme et cette ambition dont je parlais.

Il faut voir maintenant les dangers que peut présenter l'existence au Ministère de l'Agriculture, de la recherche proprement dite.

Le premier danger que l'on peut redouter est que le travailleur scientifique, absorbé par la recherche, oublie la raison d'être de l'Institut national de la Recherche agronomique qui est le progrès agricole et se livre exclusivement à des travaux n'ayant aucun intérêt direct ou indirect pour l'agriculture.

Ce serait là de sa part, un manque de loyauté. Mais ce danger n'est pas grand car l'ambiance même que les travailleurs trouvent dans le cadre du Ministère de l'Agriculture, leur formation pour beaucoup d'entre eux, la nécessité dans laquelle ils sont de s'occuper du contrôle et des mises au point, les orientent tout naturellement vers les problèmes agricoles. De plus, l'action de tous les membres de la hiérarchie qui dirigent. inspectent, orientent les travaux, peut être efficace si elle reste suffisamment large et compréhensive.

Mais l'autre danger, l'inverse du précédent, me semble plus à craindre : c'est le manque possible de contact avec le monde et le mouvement scientifiques. Le remède est facile pour les Centres qui groupent plusieurs stations, qui sont à proximité des Facultés et qui possèdent des bibliothèques importantes avec tous les périodiques nécessaires. Mais le danger est plus à redouter pour les stations isolées loin des centres universitaires, et n'ayant que des bibliothèques insuffisantes. La lecture régulière de périodiques spécialisés dans les extraits et l'emploi de plus en plus répandu des microfilms permet à une station, même isolée, de se constituer une documentation complète et constamment à jour. Mais pour cela faut-il encore le vouloir : c'est une question d'homme.

Cette analyse un peu longue, bien que sommaire, montre qu'il serait illogique, à moins de nécessité absolue, de séparer le contrôle, la mise au point technique et la recherche et que, pour ce qui intéresse les questions agricoles, leur place est parfaitement au Ministère de l'Agriculture, à conditions que les liaisons subsistent étroites avec les autres organismes scientifiques.

C'est cet état de chose que consacre la loi de 1946.

Elle n'a pas eu le temps de donner tous ses effets mais déjà des résultats substantiels ont été obtenus. Notamment un grand effort a été fait pour la recherche zootechnique et laitière et dans peu de mois le Ministère de l'Agriculture possédera à Jouy-en-Josas, un centre dont il pourra être fier. Mais pour que cette réussite s'affirme, deux conditions essentielles s'imposent : le recrutement et la continuité.

Le recrutement du personnel est capital. S'il se fait dans de bonnes conditions, tous les espoirs sont permis. Dans le cas contraire les crédits que l'on consacre à la recherche sont perdus.

Ce recrutement doit être large. Naturellement les anciens élèves de l'Enseignement supérieur agricole y sont particulièrement bien préparés, mais les jeunes gens ayant une autre formation scientifique suffisante doivent aussi être accueillis.

Cette formation, dans tous les cas, doit être solide et non superficielle. Les techniques scientifiques modernes qui s'imposent sont de plus en plus puissantes et fines mais aussi de plus en plus délicates et complexes. Il faut les connaitre et savoir les utiliser. Il faut donc nécessairement au début, une spécialisation dans la discipline scientifique.

Depuis quelques années de grands progrès ont été faits dans le recrutement et les résultats commencent à se faire sentir.

L'autre condition de réussite de l'Institut national de la Recherche agronomique est la continuité. Un organisme de recherche surtout aussi complexe que celui-là ne peut pas être parfait. On doit l'améliorer au fur et à mesure que l'on s'aperçoit des possibilités de transformations avantageuses. Mais la recherche agronomique a subi de nombreux boule-

versements qui ont été des plus défavorables à son développement et même à son fonctionnement. Mais c'est là de l'histoire ancienne sur laquelle il n'y a pas lieu de revenir.

La loi de 1946 donne enfin à l'Institut national de la Recherche agronomique une stabilité qui permet à tout le personnel scientifique de travailler en paix et tout en assurant ses besognes quotidiennes de routine, si nécessaires, d'aborder des recherches de longue haleine qui sont les plus fructueuses et finalement les plus rentables.

Monsieur le Ministre, je terminerai ce trop long exposé par un acte de foi et de confiance en l'avenir en citant, comme vous m'y avez autorisé, les paroles que vous avez prononcées en décembre dernier devant le Conseil supérieur de la Recherche agronomique...

« Le devoir du Gouvernement, et le mien en particulier, est de vous aider à obtenir des crédits, à développer vos moyens en personnel, à augmenter le nombre de nos stations afin de permettre à une institution particulièrement rentable pour l'Agriculture française de tenir dans le monde moderne en perpétuelle évolution la place qui lui revient...

« Si nous voulons que nos paysans améliorent la position de l'Agriculture sur le plan national et sur le plan international, il est indispensable que vous puissiez les armer pour les luttes économiques de demain. »

M. R. Préaud, *Secrétaire perpétuel.* — Les règles de notre Compagnie font un devoir au Secrétaire perpétuel de présenter, lors de la séance solennelle, un compte rendu de nos travaux. Pendant une longue série d'années, M. Henri Hitier a confirmé autant qu'illustré cette tradition : ses rapports, dont il a su renouveler si bien la forme et la composition, constituent le plus précieux enseignement par la hauteur des vues, la pertinence des jugements et le reflet d'une expérience incomparable. Nous lui en exprimons une fois de plus toute notre reconnaissance ; et, pour ma part, je le prie de bien vouloir me continuer ses leçons alors que je tente, modestement, de lui succéder dans son rôle.

Chaque année, ainsi que M. Hitier le rappelait au cours de notre précédente séance solennelle, il y a lieu de se demander si l'Académie d'agriculture — dans l'exercice fidèle de sa mission — rencontre une suffisante audience parmi les milieux intéressés. En procédant ainsi à une manière d'examen de conscience, il est également opportun de remettre en valeur le cadre général dans lequel viennent se classer et s'organiser nos divers travaux.

Suivant la destination même de tous les corps savants, il nous appartient « d'intervenir par une recherche libre, par un examen réfléchi pour lequel chacun apporte sa science et son expérience ». Mais, plus spécialement, l'on peut considérer à nouveau pourquoi se trouve justifiée l'existence distincte d'une Académie d'Agriculture. Il semble d'ailleurs que cette justification se rattache plus ou moins à celle qui fut naguère discutée sur la réalité distincte d'un ensemble de sciences agronomiques.

Les données et les orientations fournies par les diverses Sciences de base (Physique, Chimie, Biologie, etc...) doivent être complétées, adaptées, harmonisées en fonction d'un certain milieu naturel qui est celui d'une exploitation agricole, en fonction d'un objectif qui est la production et la vente des produits, en fonction enfin d'un certain milieu humain où se préparent et se continuent les efforts individuels ou collectifs qui tendent à améliorer les conditions naturelles, en vue d'assurer la quantité et la qualité des productions, ainsi que la prospérité des entreprises.

En d'autres termes, dans l'action de progrès qui est la raison d'être de l'Académie d'Agriculture, il nous faut envisager sans cesse les caractères permanents de l'une des grandes activités humaines qui, tout en évoluant selon les orientations de la Science et de la Technique, demeure d'abord soumise aux influences naturelles des sols et des climats, et qui implique en même temps un ensemble dûment harmonisé de conditions particulières dans l'ordre économique comme dans l'ordre social.

Ainsi peut se trouver éclairé le tableau complexe et varié des travaux qui se poursuivent au sein de notre Compagnie. Ils sont évidemment trop nombreux pour être individuellement cités. Mais leur groupement organique permet sans doute d'en évoquer une image qui ne soit pas trop infidèle.

***

Parmi les orientations d'ordre scientifique, nous avons d'abord à citer l'abondante série de recherches fondamentales et de recherches appliquées qui concernent les propriétés des sols, les modes de fertilisation et les conditions de nutrition des végétaux : bases essentielles des connaissances agronomiques. Tandis que se poursuivent d'innom-

brables travaux dans le plan général que l'on peut dire classique et qui remonte à Liebig, il importe de souligner certains groupes d'idées directrices dont les unes sont nouvelles et dont d'autres peuvent être considérées comme renouvelées.

La notion si féconde des oligo-éléments nous incite à saluer une fois de plus l'œuvre admirable d'initiation et de développement de notre illustre confrère, M. Gabriel Bertrand : œuvre à laquelle il apporte chaque année de nouvelles acquisitions qui se relient aux précédentes en un ensemble harmonieux. C'est dans le même domaine de pensée qu'il faut mettre en lumière le livre si riche d'enseignements et de perspectives qu'un autre de nos éminents confrères, M. Maurice Javillier, a récemment présenté à l'Académie sur les « éléments chimiques et le monde vivant ».

Il semble en partie exact de parler d'idées renouvelées à propos de la biologie des sols, à propos surtout des rôles et de la constitution de l'humus : nous avons recueilli des études et recherches présentées, entre autres, par M. Javillier et M. Demolon, ainsi que des observations pratiques fournies et commentées par M. Desoutter sur la multiplication des cas de dégradation des sols. A quoi se rattache l'accueil particulièrement attentif qu'a rencontré parmi nous M. Hayaux du Tilly en présentant l'ouvrage de Pfeiffer sur « la fécondité de la terre ». Il n'est pas douteux qu'un vaste domaine s'ouvre ici pour des études précises et des expérimentations détaillées.

En matière de génétique et de sélection, outre les observations scientifiques présentées par les grands spécialistes que sont nos confrères M. Bœuf et M. de Vilmorin, l'Académie a discuté et retenu un projet d'avis sur la protection des droits de l'obtenteur de nouvelles variétés végétales.

A côté des études relatives à la production se placent immédiatement celles qui concernent la protection des cultures contre leurs multiples ennemis. C'est peut-être sous cette rubrique que nos comptes rendus enregistrent le plus grand nombre de communications : pathologie végétale, entomologie, toxicologie. Ainsi qu'il était dit, l'an dernier déjà, nous avons à nous féliciter de l'activité incessante des savants spécialistes en ces matières et, pour en avoir été informés, nous exprimons notre reconnaissance à nos confrères MM. Roubaud et Vayssière ainsi qu'à nos correspondants MM. Trouvelot et Régnier.

***

Parmi les techniques, l'Académie a porté une particulière attention aux problèmes du machinisme agricole et de la motorisation. Ainsi qu'il est d'usage, le Salon de la machine agricole a fourni l'occasion d'une revue d'ensemble dont l'intérêt n'est pas douteux. En outre, plusieurs de nos confrères, d'une compétence bien connue, ont apporté des observations et des réflexions singulièrement attachantes, entre autres M. Tony Ballu sur les formes et les conséquences d'un incessant développement dans le machinisme agricole — M. Baratte sur le caractère d'irréversibilité de la motorisation agricole — M. Lierman sur les liaisons nécessaires entre la motoculture et les prévisions météorologiques. Il faut y joindre une discussion importante sur la nécessité de l'approvisionnement en carburants. Et, par association d'idées, signaler ici les communications de grand intérêt qu'a faites M. Lucien Féraud sur le gaz de fumier.

Devant de telles questions, le rôle de l'Académie apparaît clairement comme celui d'une « chambre de réflexion ». Sans négliger l'intérêt des nouveautés techniques ni les efforts des constructeurs, il s'agit d'examiner comment la mécanisation et surtout la motorisation peuvent s'intégrer d'une manière efficace et durable dans les « organismes » que sont les exploitations. Les aspects agronomiques, économiques et sociaux viennent ainsi compléter des vues qu'un pur engouement d'ingénieur risquerait de laisser partielles ou précaires. Il y a quelques années, notre Compagnie avait estimé déjà que la « motorisation agricole comporte inévitablement

des étapes ». Juger des étapes parcourues, puis éclairer les étapes à venir : il semble que telle soit bien l'une des missions de notre Compagnie.

Peut-être convient-il d'insister en passant sur les devoirs comme sur les possibilités que comporte pareil rôle. Ce n'est pas seulement dans le domaine du machinisme que tel ou tel progrès technique risque parfois d'être pris pour une fin en soi et d'être mis en usage avec une accélération excessive. Seule l'expérience, et l'expérience suffisamment prolongée, permet de déterminer les limites et les conditions d'application d'un progrès, en harmonie avec les autres connaissances ou les autres modes d'action. M. Hitier nous en montrait, l'an dernier, plusieurs exemples et d'autres nous sont venus : pour la lutte contre les insectes nuisibles, pour le désherbage des céréales, de même que pour le développement de l'insémination artificielle, l'Académie a pu recueillir et retenir des enseignements d'ordre biologique qui permettent d'aménager et d'orienter mieux certaines techniques un peu hâtivement abordées ou généralisées.

***

Soucieuse de suivre le progrès des connaissances scientifiques et des techniques, notre Compagnie demeure attentive aux faits actuels qui touchent l'agriculture. Périodiquement, animé par les soins diligents de M. Brétignière, un échange de vues s'organise sur l'état des cultures et sur l'allure agricole de la saison : ainsi peuvent être confrontés des éléments précieux de jugement, de comparaison et de prévision.

En outre, une série d'exposés viennent d'être faits sur les principales productions agricoles de l'année 1951 : par M. Desoutter pour l'élevage chevalin et la production laitière ; par M. Roger Beauchamps pour la production betteravière ; par M. Bretignière pour les céréales, la pomme de terre, les oléagineux et les cultures fourragères ; par M. Marc de Bruchard pour les élevages bovin et ovin, par MM. Martin Lecointe et F. Robin pour les productions fruitières.

Nous avons à remercier et féliciter nos confrères, d'une compétence éprouvée, qui nous ont apporté ces informations et ces vues générales. Elles sont bien dans les traditions et dans l'esprit de notre Compagnie. Après les orientations spécialisées d'ordre scientifique ou technique, il convient en effet d'envisager les efforts de progrès, leurs conditions et leurs résultats, dans le cadre d'ensemble d'une campagne, à travers les incertitudes de climat qui précèdent ou accompagnent la récolte, et à travers les aléas économiques qui favorisent ou qui contrarient d'abord les dépenses de production et ensuite l'écoulement des produits. C'est à la lumière de telles études que nous pouvons ici nuancer certains jugements, de même qu'esquisser certaines perspectives, en espérant que les cultivateurs d'une part et d'autre part les Pouvoirs publics seront susceptibles d'en tirer profit.

Ces examens de caractère général ont été préparés ou complétés par des communications économiques d'objets particuliers, dont il n'est pas possible de reproduire toute la liste. Rappelons-en du moins quelques éléments. Dans le prolongement des activités culturales, le sort des industries agricoles de transformation n'a pas manqué de retenir notre attention : nous avons été renseignés, entre autres, sur la sucrerie, sur la laiterie-fromagerie, sur la cidrerie.

Nous avons à remercier nos confrères de la Section d'Economie des animaux, MM. Piettre, Bressou, Letard, de Bruchard qui nous ont mis en mesure de suivre, dans leur actualité comme dans leurs difficultés, les questions relatives au commerce des viandes.

Une mention spéciale doit encore être faite pour les observations pénétrantes que notre Correspondant, M. Noilhan, nous a présentées sur la notion de productivité en agriculture : notion délicate, souvent déformée, au sujet de laquelle nous devons envisager de nouvelles discussions.

***

L'Académie d'Agriculture n'oublie pas que, si les études et les statistiques d'ensemble fournissent utilement des indications de tendance ainsi que des ordres de grandeur, elles n'éclairent pas et elles risquent même de dissimuler les diversités réelles des situations. En France, plus nettement qu'en aucune autre nation, il n'y a pas « une » agriculture... D'où l'intérêt que nous ne cessons de porter aux monographies locales ou régionales et aux considérations si fécondes de l'agriculture comparée : vous me permettrez en passant de saluer, pour ce domaine entre autres, la maîtrise incontestée de notre Secrétaire perpétuel honoraire, M. Henri Hitier.

Dans cet ordre élargi d'idées, nous avons recueilli des exposés riches d'enseignement, par exemple sur la rénovation des Landes de Gascogne et sur l'aménagement de la région du bas-Rhône. De nombreuses et belles communications nous ont été faites sur les agricultures de l'Afrique du Nord, Algérie, Tunisie, Maroc, et nous en devons gratitude à nos confrères MM. Pierre Berthault, Bœuf, Miège, Boudy, sans oublier ceux qui ont participé aux discussions correspondantes. De même encore, nous avons étudié l'évolution tant de l'économie que de la politique agricoles dans divers pays étrangers : pour la Suisse, entre autres, nous avons entendu un lumineux exposé de M. Gignoux.

Il convient de souligner aussi l'intérêt qu'a manifesté, depuis plusieurs années, notre Compagnie pour les problèmes propres de l'économie montagnarde et de la vie rurale en montagne. M. Mastépiol nous en a présenté, à plusieurs reprises, les divers aspects. L'un d'eux avait été déjà mis en lumière l'an dernier à propos de l'équipement : en vue de favoriser le progrès général, il faut chercher quelques remèdes, pour les régions « difficiles », à l'inégalité naturelle des chances.

N'oublions pas, enfin, les études relatives à l'économie forestière et, parmi elles, les leçons de notre ancien président M. Guinier, dont l'application se traduit de façon si remarquable dans sa gestion de la forêt d'Harcourt.

***

De nos études nombreuses et variées, ce rapport n'a donné qu'une incomplète image. Puisse-t-il du moins, avec ses transitions insensibles, avoir fait sentir l'unité et la continuité de notre action. Au-dessus de tous les intérêts matériels, avec la sérénité de l'esprit scientifique, notre Compagnie s'attache à éclairer l'une par l'autre l'expérience traditionnelle et le progrès, afin d'assurer et d'améliorer l'avenir. Dans la mission que, sous des titres successifs, elle poursuit ainsi depuis près de deux cents ans, l'Académie d'Agriculture a conscience de travailler pour le bien général du pays.

DISCOURS DE **M. Camille Laurens,** *Ministre de l'Agriculture*

MESDAMES, MESSIEURS,

J'ai été extrêmement touché de l'invitation que vous avez bien voulu me faire de participer aux travaux de la Séance publique annuelle de votre Académie.

J'en remercie le Bureau et particulièrement votre Président qui a bien voulu me demander de venir maintenir une tradition qui veut, qu'en cette Séance solennelle, le Ministre de l'Agriculture exprime son opinion sur un sujet que vous connaissez bien : l'évolution de la politique agricole.

Mais je voudrais, au préalable, dire à M. le Prof. Lemoigne, Président de l'Académie, avec quel plaisir j'ai répondu à son appel, avec quelle satisfaction j'ai entendu tout à l'heure son exposé qui rejoint parfaitement mes préoccupations, car comment pouvoir orienter l'Agriculture française sans une vulgarisation appropriée, aidée et éclairée par une recherche scientifique à la hauteur de la situation que réclame d'elle l'Agriculture ?

Aussi, je puis assurer que, les vœux qu'il a tout à l'heure exprimés, j'essayerai, avec l'aide du Parlement, de les réaliser, convaincu que c'est par cette association étroite des savants et des agriculteurs que nous pourrons aboutir à une situation agricole digne de notre pays.

Je voudrais remercier votre Secrétaire Perpétuel, M. Robert Préaud, de l'exposé qu'il vient de vous faire où, avec beaucoup d'objectivité et de talent, il a analysé les travaux de votre Compagnie. J'ai pu, dans l'espace de quelques minutes, me rendre compte de tous les sujets que vous avez abordés. Je me permets de vous en féliciter et je le félicite d'avoir bien voulu souligner ici, et l'importance de vos travaux, et la façon dont vous savez vous tenir au courant de toutes les nécessités de notre agriculture.

Mais je n'aurai garde d'oublier un homme qui, hélas, n'est pas présent parmi nous, mais qui est présent à notre pensée à tous. Je voudrais saluer ce grand Français qu'est votre Secrétaire Perpétuel honoraire, M. Henri Hitier. (*Applaudissements.*)

J'ai eu l'honneur, il y a quelques mois, de demander pour lui les insignes de Grand Officier de la Légion d'honneur. Je l'ai fait avec ce sentiment de récompenser un homme qui s'était voué, corps et âme, au service de l'Agriculture de la France. J'avais le devoir de le saluer au sein de cette Compagnie qu'il honore de sa science, de son expérience, et, permettez-moi d'ajouter, de ses vertus. (*Vifs applaudissements.*)

Entre les manifestations que se doit de présider le Ministre de l'Agriculture, il lui est impossible de faire un choix dans la hiérarchie de l'intérêt ou de l'efficacité. Toutes entendent exprimer un succès, une réussite, en tout cas une persévérante activité consacrée, soit directement à la production laborieuse des richesses de notre terre, soit aux études et aux recherches qui concourent au constant perfectionnement des techniques mises en œuvre.

Mais c'est un privilège et un insigne honneur que ressent aujourd'hui, avec une émotion plus vive encore, l'agriculteur que je suis, de prendre place au milieu de vous et d'apprécier, au cours de cette séance solennelle, le saisissant résumé de vos nombreux travaux. Il m'est particulièrement

agréable de vous apporter l'hommage reconnaissant et sympathique du Gouvernement que je représente aujourd'hui ici.

Puisque à votre Académie, qui unit si heureusement le respect des traditions au souci du progrès, il est maintenant d'usage que le Ministre de l'Agriculture dessine chaque année les grandes lignes du programme de son département, je répondrai bien volontiers à cette coutume qui m'entraînera peut-être à quelque anticipation sur de prochaines délibérations.

Nous nous trouvons, à la fin de la campagne agricole de 1952, à l'un de ces points de vue qui jalonnent l'itinéraire et d'où il convient, ayant mesuré le chemin parcouru, d'apprécier ce qui reste à faire et surtout de fixer la voie à suivre pour la prochaine étape.

Le Gouvernement doit en effet préciser maintenant les objectifs de sa politique agricole, puisque l'orientation générale à donner à l'agriculture française était définie jusqu'ici par un plan dont l'année 1952 marque l'échéance.

Au moment où s'élabore donc le plan qui va s'appliquer à la prochaine période quinquennale, certaines comparaisons s'imposent naturellement à l'esprit.

En 1948, le problème posé était relativement simple : Au sortir d'une guerre et après une occupation qui avait gravement atteint notre potentiel de production, l'Agriculture française était loin de tirer de notre sol les denrées nécessaires à notre propre consommation. Dans tous les secteurs, il existait une marge importante entre nos ressources métropolitaines et nos besoins alimentaires. Au surplus, l'Union Française et l'Europe tout entière, se trouvaient dans une situation assez semblable à la nôtre. Le problème le plus urgent consistait avant tout à combler cette différence afin de satisfaire les besoins vitaux de la population. Le consommateur, d'autre part, conservait le souvenir des privations consécutives à la guerre et subissait encore bon nombre de restrictions. La hantise de la faim lui faisait toujours considérer le ravitaillement du pays comme l'objectif essentiel, celui qu'il convenait d'atteindre par tous les moyens, quel que fût d'ailleurs le prix dont il fallait payer pour ce résultat.

« Produire » était donc l'impératif absolu sous le signe duquel furent rétablis les divers plans agricoles dont nous atteignons le terme.

Aujourd'hui, les circonstances sont différentes. Sous les efforts combinés de tous ceux qui avaient une part de responsabilité à la production agricole, grâce au labeur et à l'énergie, à la ténacité de nos agriculteurs, les objectifs que nous nous étions proposés ont, dès maintenant, été atteints dans beaucoup de secteurs et parfois même légèrement dépassés.

Parallèlement dans d'autres pays, et notamment chez nos voisins immédiats, un effort semblable de redressement a été réalisé et maintenant, qu'il s'agisse de viande, de sucre, de vin et de tant d'autres produits, la crainte de la disette a totalement disparu, au moins dans les territoires qui nous entourent et qui ont des liens, tant avec la Métropole qu'avec l'Union Française.

Ce stade lui-même est dépassé et déjà se sont manifestés les symptômes de ce qu'on appelle encore parfois la surproduction qui, nous le savons bien, est surtout la manifestation d'une distribution imparfaite dont ce n'est ni le lieu ni l'heure d'analyser les causes.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, devant ce symptôme inquiétant que constitue l'écoulement plus difficile de ses produits, craignant de voir s'étendre ce phénomène à l'ensemble des denrées agricoles, l'agriculteur français s'interroge et se demande dans quelle mesure il doit continuer à intensifier ses efforts de production.

Parallèlement, le consommateur chez qui s'estompent les préoccupations du ravitaillement, oubliant que le maintien de la production métropolitaine est une assurance contre le retour de périodes de disette, attache moins d'importance à l'approvisionnement lui-même et reporte toutes ses préoccupations sur les qualités de cet approvisionnement. Rassuré

sur son ravitaillement, il demande, légitimement d'ailleurs, qu'il soit satisfait au moindre prix. A la notion des besoins vitaux, tels que les évaluaient, pour l'établissement du plan précédent, physiologistes et hygiénistes, se substitue celle de préférence de la clientèle qui fait son choix sans se soucier d'aucune considération scientifique.

Ainsi, les circonstances économiques et l'ambiance physiologique dans lesquelles nous avons à définir, pour les quelques années qui viennent, la politique agricole française, se trouvent profondément modifiées par rapport à ce qu'elles étaient il y a quelques années à peine.

Ne serait-il pas opportun de modifier les objectifs de notre politique agricole et le plan nouveau ne devrait-il pas adopter certaines mesures de limitation de la production pour assurer l'équilibre des demandes et des ressources et garantir la rémunération du producteur ? Ce serait sans doute la solution adoptée si l'agriculture française était uniquement une industrie spéculatrice dont le seul but serait de produire des richesses de consommation. Mais, deux éléments essentiels s'opposent à un tel renversement de notre politique agricole et lui imposent une continuité :

Le premier, c'est que l'agriculture rémunère directement ou indirectement près de la moitié de la population française et que l'une de ses fonctions essentielles, la principale peut-être, consiste à assurer la pérennité des familles rurales enracinées à leur sol, et dont le potentiel de vie constitue à lui seul une richesse si inestimable qu'elle rétablit, au profit de notre agriculture, toutes les comparaisons de rentabilité que l'on tente, parfois inconsidérément et incomplètement, avec l'agriculture des pays plus ou moins lointains. Cette considération justifie à elle seule le maintien de toutes les exploitations agricoles françaises, même lorsqu'elles sont placées dans des conditions techniques difficiles.

D'autre part, la structure équilibrée de nos exploitations est un élément de la stabilité et de l'équilibre général du pays. Aussi, ne peut-on envisager de laisser compromettre telle ou telle de leurs ressources, sans risquer en même temps de modifier plus ou moins gravement l'équilibre de la nation elle-même.

Ainsi s'explique la nécessité du maintien de presque toute notre production, même lorsque, sur le plan économique, chacune d'elle n'est pas en mesure de résister efficacement à la concurrence de pays plus spécialisés ou géographiquement mieux placés. A partir du moment où on a retenu la nécessité d'une production, il faut qu'elle soit poussée à un degré suffisant de progrès pour qu'elle procure aux cultivateurs une rémunération normale de son travail. Nous aboutissons ainsi à la reconnaissance de cette double nécessité :

Maintenir toutes les productions essentielles ;

Porter chacune d'elle à un degré de perfectionnement suffisant pour qu'elle devienne rentable.

N'est-ce pas là l'opposé à toute politique d'arrêt dans l'essor de notre agriculture ?

En second lieu, serions-nous excusables d'oublier déjà que les dernières cartes du rationnement ont été supprimées il y a à peine trois ans et que, dans toutes les périodes difficiles, le ravitaillement du pays est conditionné par le niveau de production de son agriculture ?

S'il est admis, et trop fréquemment constaté que le français est imprévoyant, il appartient au Gouvernement de prévoir pour lui et de se souvenir pour lui ! Il va de soi que nous espérons tous ne jamais connaître à nouveau ces circonstances dans lesquelles le ravitaillement de la nation est compromis. Mais n'est-ce pas le propre de tout contrat d'assurance que d'être souscrit avec l'espoir que le risque couvert ne se réalisera jamais, et le développement de l'agriculture française ne constitue-t-il pas la meilleure assurance contre une pénurie éventuelle ?

Ces deux grandes raisons, à elles seules, justifieraient le maintien d'une politique d'intensification de la production agricole française. Subsidiairement, il s'en ajoute d'autres qui peuvent d'ailleurs être inter-

prêtées à la fois comme des choses ou comme des conséquences d'une telle position.

La France, tout d'abord, n'est pas uniquement la métropole. De vastes territoires, qui lui sont rattachés par des liens politiques, culturels et économiques, ont certains besoins que, techniquement, nous pouvons satisfaire dans une très large mesure. N'est-il pas normal qu'un plan d'approvisionnement de ces territoires soit dressé, que, dans la mesure du possible, on fasse, par priorité, appel à la métropole pour satisfaire la consommation des territoires d'outre-mer ?

D'autre part, à une époque où nous regrettons l'insuffisance des rentrées de devises étrangères, on ne peut nier que l'agriculture française reste une grande industrie d'exportation qui peut encore développer ses possibilités et contribuer ainsi à équilibrer notre balance commerciale.

Dans cet esprit, les discussions qui viennent de s'ouvrir en vue de la création d'une Communauté européenne des marchés agricoles, peuvent nous laisser entrevoir de larges espoirs car, dans une Europe qui prend lentement, mais irrésistiblement conscience de son unité, les débouchés sont importants et la France est bien placée pour contribuer à les satisfaire.

Un grand marché peut s'ouvrir demain à notre porte ; c'est une raison de plus pour que nous soyons prêts à y figurer efficacement.

Voilà des perspectives qui peuvent, tout à la fois, apporter une justification supplémentaire à une politique d'expansion agricole et apaiser les craintes que des difficultés passagères d'écoulement ont pu faire naître chez les producteurs agricoles.

Aussi, en dépit des circonstances qui pourraient faire apparaître comme peu opportune une nouvelle intensification de notre production, les objectifs du plan qui est actuellement en cours d'études et qui sera incessamment mis au point, se présenteront comme la suite et le prolongement de ce qu'avait fixé le plan précédent. Sans doute mettrons-nous davantage l'accent sur l'utilité de développer encore certaines productions comme celle du blé, alors que nous pourrons stabiliser nos efforts dans les secteurs où les réalisations ont d'ores et déjà atteint un niveau suffisant. Mais il ne saurait, en aucun cas, être question que l'agriculture française se replie sur elle-même, réduise ses efforts et se limite à la simple satisfaction des besoins métropolitains ! Elle doit être une agriculture progressive et exportatrice.

Ce but général ainsi affirmé appelle, évidemment, quelques commentaires. Il vient d'abord à l'esprit de chacun qu'il ne suffit pas d'avoir l'ambition de se développer, il faut en avoir les moyens ! En définitive, à la base de ce programme on trouve toute la question de l'équipement de notre agriculture et si j'emploie ici le terme d'équipement, c'est avec son sens le plus large qui couvre, aussi bien l'équipement intellectuel et social que l'équipement économique et matériel. La masse des agriculteurs français est encore loin dans son niveau technique de celui qu'atteignent les meilleurs d'entre eux. Les méthodes nouvelles déjà expérimentées à l'étranger, et même en France sont à peine connues de la généralité de nos producteurs. Il faut faire pénétrer, dans tous les milieux agricoles, les améliorations bien connues et susceptibles d'une diffusion immédiate. C'est le rôle de la vulgarisation ; c'est elle qui doit d'abord, et pour un résultat immédiat, apporter la première pierre à l'édifice de l'équipement intellectuel. C'est elle seule qui peut, dans un délai compatible avec les exigences de la lutte économique, mettre notre agriculture en mesure de soutenir la concurrence étrangère.

Mais, si nous en restions à cette phase de vulgarisation nous ne ferions guère que substituer une routine meilleure à une routine moins évoluée. La plupart du temps, en effet, les vulgarisateurs en sont réduits à donner leurs conseils sous forme de formules, j'allais dire sous forme de « recettes » ! C'est là sans doute la seule solution possible dans l'immédiat, mais il faut préparer, pour l'avenir, une génération de cultivateurs à l'esprit

curieux, désireux de raisonner les améliorations qui leur sont proposées. C'est là la tâche de l'enseignement agricole.

Vulgarisation et enseignement ne seraient-ils pas enfin voués eux-mêmes à une sorte de cristallisation si la recherche en mettant à leur disposition des techniques de plus en plus perfectionnées leur permettait d'évoluer au rythme de la science elle-même.

Voilà pour l'équipement intellectuel, celui qui conditionne la mise en œuvre de tous les autres et notamment de celui que j'ai désigné sous le nom d'équipement social, juxtaposant deux mots qui paraissent si peu faits pour s'associer !

Sans doute pourrions-nous, sous ces termes, ranger les réformes récentes qui garantissent aux travailleurs agricoles des avantages égaux à ceux que procurent d'autres professions, contribuent à maintenir à la terre des familles d'exploitants et d'ouvriers. Mais ce n'est là qu'un aspect important de la question. C'est à une véritable promotion sociale qu'aspire le monde agricole ! Et, sur ce point, la formation intellectuelle est la condition première d'une évolution qui doit à la fois garantir la stabilité du foyer et la sécurité du producteur.

Sur le plan économique, il est évident que les prochains objectifs proposés à l'agriculture française ne tendront pas exclusivement à une amélioration quantitative de la production. Ils viseront à la fois l'amélioration de la qualité pour que la préférence de l'amateur joue en faveur de nos produits, et l'abaissement du prix de revient pour que, sur le marché mondial, l'agriculteur français soit en mesure de concurrencer efficacement les producteurs d'autres nations.

Mais l'abaissement du coût de revient ne peut, à lui seul, permettre aux produits français de se présenter sur le marché à un prix avantageux pour nous. C'est qu'il supporte, sous forme de taxes diverses, les charges qui résultent de mesures sociales ou fiscales propres à notre pays. Or, s'il est admissible de demander aux consommateurs français de payer, sous cette forme, une part de leurs impôts, il n'est sans doute pas raisonnable de vouloir y faire participer le client étranger.

On peut donc envisager, pour certains produits destinés à l'exportation, une détaxe d'une part des charges que comporte leur prix. Sans doute ne peut-on généraliser ce système qu'avec prudence en raison de ses incidences financières, mais son application, même fragmentaire, fait partie des mesures d'ordre économique indispensables au soutien de l'agriculture française.

Dans le même ordre d'idées, mais sur un autre plan, il faut que l'agriculteur, dont le rythme de production est lent par rapport à la plupart des productions industrielles et dont les rendements dépendent, pour une large part, de circonstances indépendantes de sa volonté, bénéficie d'une certaine garantie dans la rémunération de son travail, faute de quoi il risque de se désintéresser des productions les moins rentables ou les plus aléatoires.

De là la nécessité du maintien d'une politique de prix garantis pour certains produits agricoles. Mais il serait vain de vouloir maintenir artificiellement certains prix si, parallèlement, nous nous efforcions d'assurer les débouchés et de rationaliser l'écoulement des produits. C'est dans cet ordre d'idées que devra se rattacher le plan d'approvisionnement de l'Union Française dont j'ai déjà indiqué la nécessité. C'est dans le même cadre que se poursuivent actuellement les négociations préliminaires à la création de la Communauté Européenne des marchés agricoles, à ce pool vert, auquel j'ai voulu que soient directement associés les groupements professionnels agricoles, afin que sa création se fasse dans la clarté et dans la confiance.

C'est enfin, dans le même esprit, que je me préoccupe de la révision de l'organisation de certains marchés intérieurs qui doivent s'adapter à l'évolution de notre économie de l'Union Française et de notre économie agricole internationale.

Reste enfin l'équipement matériel. Un très gros effort a été fait jusqu'ici en faveur de l'équipement collectif ; électrification rurale, amenées d'eau, coopératives diverses en ont largement et très heureusement bénéficié. Mais, ayant ainsi réalisé, dans une large mesure, le substratum de l'action des agriculteurs, il convient, par des investissements individuels, d'améliorer maintenant l'équipement au niveau de l'exploitation familiale. Il faut permettre à l'agriculture d'investir pour les dépenses qui seront directement des dépenses de production. Trop souvent on a pensé — ou laissé croire — que l'équipement moderne était l'apanage de la grande exploitation et que la disparition même des petites fermes était la condition préalable d'un équipement rationnel et de l'évolution économique.

Or, je n'hésite pas à répéter qu'il existe une structure agricole française à laquelle on ne doit pas toucher, à laquelle on doit veiller au contraire, et, d'autre part qu'il est faux de prétendre que l'on ne puisse améliorer les rendements de l'exploitation familiale agricole.

Celle-ci, grâce à un équipement approprié, peut tirer parti, dans des conditions tout aussi bonnes que l'agriculture, des ressources que la technique moderne met à la disposition de l'agriculteur. Encore est-il nécessaire que l'équipement mis à sa disposition lui soit approprié. N'a-t-on pas eu, trop souvent, tendance à concevoir l'exploitation agricole en fonction d'un matériel existant au lieu de faire l'effort d'adaptation inverse ! Permettez-moi de penser que notre idéal doit être plus proche du petit tracteur convenant à l'exploitation familiale que l'exploitation techniquement adaptée aux exigences d'une motorisation standardisée.

Telles sont, dans leurs grandes lignes, les caractéristiques essentielles d'une politique agricole que je voudrais pouvoir promouvoir.

Un projet de loi sur l'enseignement agricole, dès maintenant soumis à l'avis de tous les départements ministériels intéressés, une demande d'extension des moyens de vulgarisation trop parcimonieusement mis en œuvre jusqu'ici, l'augmentation prévue pour 1953 de la dotation budgétaire de la recherche agronomique, plusieurs détaxes, dès maintenant assurées, pour les produits destinés à l'exportation, l'attribution de 2 milliards de crédits pour les investissements individuels et qui seront concentrés pour mieux en montrer l'action, dans des villages pilotes, telles sont les mesures déjà intervenues depuis le début de l'année dans le cadre que j'ai défini et qui témoigne de notre volonté d'aboutir.

Après avoir, Messieurs, évoqué les nombreuses activités et les tâches essentielles qui doivent marquer la progression, en France, d'une agriculture moderne, l'instant est venu de renouveler notre acte de foi dans cette chance française que représente l'exploitation intelligente et courageuse de notre richesse paysanne, ce peuple de paysans qui n'a jamais marchandé ni son sang, ni sa sueur, quand il s'est agi de défendre avec l'intégrité du sol les libertés qui lui sont précieuses, et, je l'atteste volontiers, prêt à de nouveaux efforts pour répondre aux exigences des temps présents !

Il a compris l'importance des transformations et des évolutions qui s'opèrent sous ses yeux. Il veut participer avec audace à la réforme qui, dans tous les domaines, tend à l'édification du monde moderne ! Mais il a besoin d'être aidé, soutenu et encouragé !

C'est votre mérite, Messieurs, que de l'aider par vos constantes recherches et c'est votre honneur, Messieurs, que de guider sans cesse ces agriculteurs de chez nous, à la lumière de votre science et de votre expérience !

(*Vifs applaudissements.*)

PROCLAMATION DES NOMS DES LAURÉATS DE L'ACADÉMIE D'AGRICULTURE 1952

Rapport fait au nom du Bureau de l'Académie, par M. R. Préaud sur l'attribution du *Prix de la Fondation Tisserand*, à attribuer chaque année à l'élève classé premier de la promotion sortant de l'Institut National Agronomique et de l'une des Ecoles nationales d'Agriculture de Grignon, Montpellier, Rennes et Alger, au choix de l'Académie et après propositions des directeurs respectifs de ces Ecoles.

Ce prix est décerné, cette année, à l'Institut National Agronomique et à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier.

SECTION DE GRANDE CULTURE

Rapport présenté au nom de la section de Grande Culture, par M. F. Bœuf, pour l'attribution du *Prix Dailly*, à M. H. d'Hérouville, Institut National de Statistique et d'Etudes Economiques pour sa thèse de doctorat en droit : *Les Aspects économiques modernes du problème des céréales.*

Ce très important travail a le mérite de faire une synthèse critique de nombreux documents, publiés par les Services de Statistique et par les Organisations internationales, relatifs au problème mondial des Céréales, envisagé sous ses divers aspects :

production et ses facteurs (plante, sol, climat, méthodes de culture, types d'exploitations agricoles) ;
modes d'utilisation (alimentation humaine et animale, industries, niveaux de consommation) ;
évolution de la production et de la consommation.

L'auteur traite avec détail les questions économiques relatives :
aux prix de revient et à leur évolution ;
au stockage et au commerce des céréales ;
aux accords internationaux.

De nombreux tableaux statistiques et des graphiques matérialisent les faits exposés.

L'auteur dégage de cette vue d'ensemble les principes d'une politique agricole, plus particulièrement en ce qui concerne l'Europe.

Le riche contenu de cet ouvrage justifie pleinement les intentions exposées par l'auteur dans sa préface : « Il sera insisté sur l'*orientation récente*, les recherches contemporaines, les perspectives ouvertes par le progrès technique, l'intégration du facteur agricole dans le complexe économique et social du monde moderne, bref sur les aspects originaux qui renouvellent en partie ce problème ancien. »

Rapport présenté au nom de la section de Grande Culture, par M. Brétignière, pour l'attribution d'un diplôme de Médaille d'or, à M. Bergal,

Directeur de la Secobrah, pour ses nombreuses publications scientifiques et techniques sur l'amélioration de la productivité et des rendements de l'orge.

M. Bergal, Ingénieur agricole et Ingénieur d'Agronomie coloniale, Directeur de la Secobrah depuis 1943, fut attaché à cette Société en 1938, en qualité de Directeur technique ; il remplaça en 1943 son éminent camarade René Guillemart tué à l'ennemi à Montmédy en 1940.

M. Bergal a eu comme objectif principal d'augmenter l'ampleur des recherches et de l'expérimentation dans tous les domaines de l'amélioration tant au point de vue agricole qu'industriel concernant la culture de l'orge. La station contrôle de Maule, complétée par l'expérimentation régionale et la liaison avec l'Ecole de Brasserie de Nancy où se poursuivent les études chimiques, d'analyses et de recherches, caractérisent le domaine où travaille M. Bergal.

Le Directeur de la Secobrah cherche surtout à diffuser dans toute la France les résultats obtenus : on peut affirmer que ce programme est fort bien rempli. La productivité de l'orge étant assurée, la fourniture de semences sélectionnées concourt ainsi largement à l'amélioration des rendements de l'orge. Membre du Conseil de l'Europe au Brewery Convention, M. Bergal oriente et dirige les travaux entrepris par le Comité international de l'orge dont il est membre également.

Ainsi se dessine nettement le rôle efficace du Directeur d'un groupent présidé avec la plus grande distinction et la plus large compétence par M. Kreiss ; sous l'autorité de M. Bergal, un joli travail d'équipe se poursuit faisant le plus grand honneur à tous les participants et collaborateurs.

De nombreuses publications scientifiques et techniques jalonnent la carrière de M. Bergal par ailleurs, Ingénieur-Directeur de l'Université de Paris, aussi la section de Grande culture a-t-elle voulu marquer à la fois la réussite d'une œuvre collective remarquablement utile et la haute autorité du Directeur de la Secobrah, en attribuant à M. Bergal un diplôme de Médaille d'Or.

Rapport présenté, au nom de la section, par M. F. Bœuf, pour l'attribution d'un diplôme de Médaille d'Or à M. Michel Matveef, Chef de travaux de la technologie du Blé au Service Botanique et Agronomique de Tunisie, pour ses travaux et recherches sur la mise au point des techniques permettant une appréciation scientifique des qualités de blés et leurs dérivés.

Les travaux de M. Matveef, remontant à plus de vingt ans, ont précisé les qualités industrielles des Blés tendres et des Blés durs cultivés dans le Nord de l'Afrique, apportant ainsi une base précieuse à la Génétique pour l'amélioration des blés.

Les recherches de M. Matveef ont abouti en outre à la mise au point des techniques permettant une appréciation scientifique des qualités des blés et de leurs dérivés : farines, pain, semoules, pâtes alimentaires.

Proposé pour un diplôme de Médaille d'Or.

SECTION DES CULTURES SPÉCIALES

Rapport fait au nom de la section par M. Louis Roger sur le *Prix Boitel* destiné à la création d'une bourse en faveur d'un élève français de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Grignon et à tour de rôle de l'Institut National Agronomique, par périodes triennales.

Le bénéficiaire est désigné par la section des Cultures Spéciales, sur la proposition du directeur de l'école.

Ce prix est attribué cette année à un élève de l'Institut National Agronomique.

Rapport présenté, au nom de la section, par M. Louis Roger, pour l'attribution du *Prix Henri Gervais*, à M. E. Nègre, Professeur d'Œnologie, Directeur du Laboratoire de Recherches Œnologiques et des Industries Agricoles à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier.

M. Nègre est actuellement professeur d'œnologie à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier. Il est en outre chargé de la direction du laboratoire qui est annexé à cette Ecole.

Tout en poursuivant son enseignement, il se consacre à ses travaux de recherches sur la flore méridionale, sur la viticulture et surtout sur le vin. Les publications et les résultats de ses recherches sont très nombreux. Ils portent, tous, le témoignage de l'esprit d'ordre et de méthode avec lequel il poursuit ses travaux. Ce n'est pas seulement un chimiste, c'est également un naturaliste. Son œuvre personnelle, remarquable aussi bien par le style que par les idées, ne cesse d'enrichir la science de ses lumineuses observations.

Toujours à la disposition des viticulteurs auxquels il donne les conseils les plus autorisés, il est ainsi appelé à leur apporter l'aide la plus efficace aussi bien pour la préparation que pour la conservation de leurs vins. C'est une politique d'obtention de la qualité et de respect de la nature qui l'inspire. Les brillants succès qu'il a déjà obtenus sont pleins de promesses pour l'avenir.

L'Académie estimera avec sa section des Cultures spéciales que M. le Pr Nègre mérite d'obtenir le *Prix Henri Gervais*.

SECTION DE SYLVICULTURE

Rapport fait au nom de la section de Sylviculture, par M. Ph. Guinier, pour l'attribution du *Prix Viellard*, à M. J. P. Challot, Conservateur des Eaux et Forêts à Rabat (Maroc).

Il est de tradition que le *Prix Viellard* soit décerné à un forestier dont l'action s'est manifestée par un progrès de la science forestière et la mise en application de méthodes rationnelles pour le traitement des forêts ou le reboisement.

L'attention de la section de sylviculture s'est portée sur un forestier qui a exercé, au Maroc, une action efficace et a contribué à la remarquable évolution de la question forestière dans ce pays. M. Challot, Conservateur des Eaux et Forêts, affecté au service du Maroc dès le début de sa carrière, en 1926, après avoir occupé divers postes, a été, durant des années, Chef de la Station de recherches et expérimentation forestières : il a été ainsi amené à étudier de nombreuses questions nouvelles et a contribué à établir des méthodes adaptées au cas particulier des forêts du Maroc. Depuis, M. Challot a pris la direction du Service de défense et restauration des sols : par l'application de procédés nouveaux il est arrivé à de remarquables résultats pour la lutte contre l'érosion et la protection contre les inondations. M. Challot est l'auteur de publications diverses sur les sujets variés dont il s'est préoccupé.

Tant du point de vue théorique, en approfondissant les connaissances relatives à la forêt marocaine, que du point de vue pratique, en organisant un service d'une particulière efficience, M. Challot a fait œuvre grandement utile et originale. La section de sylviculture propose de lui attribuer le *Prix Viellard* pour 1952.

Rapport présenté au nom de la section, par M. Guinier, pour l'attribution de diplômes de Médaille d'Or, à M. Clément Jacquiot, Ingénieur principal des Eaux et Forêts et à Mme Keller-Vaillant, Assistante du Laboratoire central d'essais de bois, pour leur ouvrage en collaboration : *La Préservation du bois.*

En collaboration avec Mme Keller-Vaillant, M. Jacquiot, Ingénieur principal des Eaux et Forêts, Directeur du Laboratoire central d'essais des bois, a publié un ouvrage sur *La préservation des bois.*

Rassemblant, avec une exacte précision scientifique, mais aussi avec simplicité et concision, les notions essentielles sur les altérations d'origine biologique des bois, cet ouvrage met à la portée de tous les connaissances indispensables sur les pourritures, dues à des champignons et les vermoulures, conséquences de l'attaque d'animaux et, plus spécialement, d'insectes. La sensibilité du bois à ces diverses causes d'altérations, qui en perturbent les propriétés et en contrarient l'emploi, est un grave inconvénient.

Mais il existe une technique de la préservation des bois, par application d'enduits et surtout par pénétration de liquides protecteurs, qui assure au bois une durabilité satisfaisante et permet de l'affecter à des usages variés. Ces méthodes de préservation sont exposées, les précautions à prendre sont indiquées dans un esprit éminement pratique.

C'est une œuvre de bonne et utile vulgarisation, dans un domaine trop peu connu des utilisateurs du bois.

La section de sylviculture propose d'attribuer à M. Jacquiot et à Mme Keller-Vaillant un diplôme de Médaille d'Or.

Rapport présenté, au nom de la section, par M. Ph. Guinier, pour l'attribution d'un diplôme de Médaille d'Argent, à M. Jean Prax, pour son étude sur : *Le rétablissement de l'équilibre agro-sylvo-pastoral, et la mise en valeur du bassin supérieur de l'Agout.*

M. Prax a publié une étude, de caractère original, sur *Le rétablissement de l'équilibre agro-sylvo-pastoral et la mise en valeur du bassin supérieur de l'Agout.*

Cette étude est d'une large portée agronomique et sociale : elle trouve des applications dans toutes les régions montagneuses où, du fait de la pauvreté du sol, de la difficulté des communications, la vie est difficile et où il y a tendance à la dépopulation.

Appliquant la notion de vocation des terres, M. Prax montre comment il est possible de mettre rationnellement en valeur par la culture des meilleurs sols, par la constitution de prairies de fauche et de pâturages et par le boisement des terres les moins fertiles et les plus difficiles d'accès, des territoires délaissés par les habitants, et de procurer à leurs occupants des conditions de vie acceptables.

La section de sylviculture propose d'attribuer à M. Prax un diplôme de Médaille d'Argent.

SECTION D'ÉCONOMIE DES ANIMAUX

Rapports présentés, au nom de la section d'Economie des animaux, par M. Bressou, pour l'attribution de diplômes de Médaille d'Or à M. Paul Veyret, Professeur à la Faculté des Sciences de Grenoble, pour son livre sur la Géographie de l'Elevage où sont abordés, avec une hauteur de vue peu commune, et à l'échelle mondiale, tous les problèmes relatifs à l'entretien des animaux domestiques et à leurs productions en rapport avec les divers aspects de la condition humaine dans les divers continents.

A M. le Docteur-Vétérinaire G. Linon, Directeur du Service vétérinaire de la Haute-Garonne à Toulouse pour ses nombreuses et importantes études de droit rural et particulièrement pour son remarquable ouvrage : *Précis de Droit français relatif aux animaux domestiques, aux viandes et aux produits d'origine animale.*

Rapport présenté, au nom de la section, par M. Bressou, pour l'attribution d'un diplôme de Médaille d'Argent à M. Carnat Germain, Docteur en Médecine Vétérinaire, Privat-Docent de l'Université de Berne, à Délémont (Suisse), pour son livre : *Le fer à cheval à travers l'histoire et l'archéologie*, ouvrage d'une riche et solide documentation, propre à bien servir l'histoire de la domestication du cheval, dans ses relations avec la civilisation et le niveau de vie des peuples.

Rapport fait, au nom de la section d'Economie des animaux, par M. Bressou, pour l'attribution d'un diplôme de Médaille d'Argent à M. Truong-Tan-Ngoc, Vétérinaire principal hors classe du cadre local au Viet-Nam, pour son mémoire : *l'élevage du canard au Viet-Nam*, en particulier dans la province de Cholon.

Ce mémoire traite dans son ensemble la question de l'élevage du canard au Viet-Nam, en insistant toutefois sur la région de Cholon où l'auteur a exercé son activité de praticien.

L'intérêt et l'importance du sujet ici abordé sont d'abord bien mis en lumière, par une étude préliminaire des facteurs écologiques et de la place qu'occupe cet élevage dans l'économie agricole du Viet-Nam, tant pour le ravitaillement en protides de la population du pays que pour l'exportation.

Les animaux, agents de cette production, sont étudiés avec un soin auquel on ne pourrait peut être reprocher qu'un excès de minutie qui conduit, au sein des espèces, à une fragmentation ethnologique très poussée.

La vie, en grande partie nomade, des troupeaux de plusieurs milliers de têtes, soumis au cours de l'année à des vicissitudes nombreuses en raison des variations saisonnières, est fort bien exposée, et les points les plus délicats de l'exploitation : sélection, parcage, rythme des pontes, sont discutés avec soin.

La méthode millénaire d'incubation sino-annamite nous est révélée ici non seulement dans son principe, mais dans les détails d'application qui jusqu'ici étaient très peu connus, les accouveurs entourant de secret une opération dont ils ont toujours cherché à conserver le monopole.

Ce travail nous apporte le fruit non seulement de plusieurs observations originales, mais d'une enquête consciencieuse et minutieuse dans des milieux d'ordinaire très fermés aux investigations scientifiques.

On y trouve aussi des suggestions très rationnelles sur les améliorations qui pourraient être apportées à cet élevage, sans en bouleverser cependant les données essentielles dont la pratique a démontré le bien fondé.

SECTION D'ÉCONOMIE STATISTIQUE ET LÉGISLATION AGRICOLES

Rapport présenté, au nom de la section d'Economie Statistique et Législation Agricoles, par M. A. Toussaint, pour l'attribution d'un diplôme de Médaille d'Argent à Mlle Andrée Poulain, Docteur en Droit, Bosc-Roger-en-Roumois (Eure), pour sa thèse de doctorat en droit sur : *Les Sociétés d'exploitation agricole.*

Ce remarquable travail débute par une comparaison détaillée avec le régime du fermage et du métayage : l'auteur met en relief l'importance et l'utilité des Sociétés d'exploitation agricole qui offrent, grâce à la souplesse des clauses, une variété possible d'apports et de concours ainsi qu'une collaboration éventuelle avec des non-agriculteurs.

Sont ensuite examinés les principes juridiques et les diverses conditions selon lesquelles les Sociétés peuvent être formées.

L'étude de leur fonctionnement donne lieu à de larges développements. Mlle Poulain précise alors les principaux cas pratiques d'application de ces Sociétés.

Elle examine, en effet, tout d'abord les possibilités de substituer au métayage et au fermage la mise en Société, puis la collaboration éventuelle entre agriculteurs et non-agriculteurs, ou encore la formation si désirable d'équipe de jeunes, avec constitution sous condition suspensive, d'une location envisagée, ou encore des groupements de voisins qui permettent aux petits exploitants de constituer une sorte de communauté d'entraide mutuelle, particulièrement favorable au maintien de l'exploitation familiale.

Nous signalons, enfin, que l'auteur de la thèse préconise nettement la création de Sociétés familiales, ne serait-ce que pour prévenir une indivision successorale ou pour y mettre fin sans partage ni licitation quand il s'agit d'une exploitation indivisible.

C'est un des points sur lesquels la section attire le plus l'attention de notre Compagnie, car elle le considère comme primordial.

« Enfin, poursuit-elle, il apparaîtra que ces Sociétés offrent des possibilités immenses pour l'équipement des campagnes et l'amélioration de la vie rurale, notamment par la collaboration ville-campagne, jusqu'à pouvoir devenir un facteur décisif de *transformation* et de *civilisation* dont l'élaboration exige donc beaucoup de prudence et d'attention. »

Telle est brièvement analysée cette thèse que la section a jugée de premier ordre, d'autant plus, d'ailleurs, que Mlle Poulain supporte avec une force d'âme manifeste une quasi-surdité qui l'a empêchée de suivre les cours de doctorat en droit comme ses camarades et l'a obligée à travailler par correspondance. Elle est donc doublement méritante et s'il est possible de ne pas faire siennes toutes les positions spécifiquement juridiques qu'elle a soutenues, il serait à la fois injuste et même inadmissible de ne pas reconnaître les hautes qualités d'une étude aussi fouillée et si pénétrante. En mettant en relief ses mérites qui font le plus grand honneur à son président de thèse et surtout, bien entendu, à sa brillante élève, la section d'Economie Statistique et Législation Agricoles propose l'attribution d'une Médaille d'Argent à Mlle Andrée Poulain.

SECTION DES SCIENCES PHYSICO-CHIMIQUES AGRICOLES

Rapport présenté au nom de la section des Sciences Physico-chimiques agricoles, par M. Maurice Javillier, pour l'attribution du *Prix Pellet*, à M. Georges Martin, attaché de Recherches au Laboratoire de chimie agricole du Conservatoire des Arts et Métiers, pour son travail : *Contribution à l'étude de l'humus.* — Action des métaux lourds dans la permanganimétrie des substances humiques. Recherches sur l'évolution des matières organiques dans le sol. (Thèse présentée pour le diplôme d'Ingénieur du Conservatoire National des Arts et Métiers, Mention Chimie Agricole et Biologique.)

La première partie — environ 150 pages dactylographiées — est une mise au point critique de la littérature concernant le dosage et l'ana-

lyse de l'humus ainsi que l'évaluation du degré de « décomposition » de la matière organique du sol.

La seconde partie — également 150 pages dactylographiées — est l'exposé d'un travail expérimental de plusieurs années. L'auteur y étudie à fond l'extraction des matières humiques et les meilleures conditions de leur dosage permanganimétrique. Il étudie et décrit les effets de l'introduction de certains cations au cours de l'oxydation permanganique. L'importance de l'effet exercé, dans des conditions rigoureuses, par le cuivre, cation qui dans certains cas multiplie par 2 ou 2,5 la quantité de permanganate consommée, paraît être un bon indice de l'état d'évolution des matières organiques.

La notion d' « indice de cuivre », évoluant dans le même sens avec l'ancienneté des matières humiques, ou avec la profondeur si l'on examine des profils, a fait l'objet d'une communication de G. Martin et J. Lavollay au dernier Congrès de la Science du Sol. Elle paraît appelée à rendre de grands services pour l'appréciation de la *qualité* de l'humus.

Le mémoire de M. Martin est un important travail expérimental, imprégné d'esprit critique. Il fait honneur à la Chimie Agricole française dans un domaine particulièrement délicat.

La section propose l'attribution du *Prix Pellet* à M. Georges Martin.

Rapport présenté, au nom de la section, par M. M. Lenglen, pour l'attribution du *Prix de la Fondation Lenglen*, à M. E. Radet, Directeur de la Station agronomique de Châlons-sur-Marne.

Prix bisannuel, destiné à récompenser ou à encourager l'emploi judicieux et rationnel des engrais chimiques. Le bénéficiaire peut être aussi bien un chercheur scientifique qu'un praticien, ou toute autre personne. Ce prix est décerné sur proposition des sections réunies des Sciences Physico-chimiques Agricoles, de Grande Culture et des Cultures Spéciales.

Ce prix est attribué cette année, pour la première fois.

Rapport présenté, au nom de la section des Sciences Physico-chimiques agricoles, par M. M. Lemoigne, pour l'attribution d'un diplôme de Médaille d'Or, à M. Collier, Directeur de la Station agronomique du Massif Central, pour ses travaux sur les terres de Limagne.

Rapport fait, au nom de la section, par M. M. Lenglen, pour l'attribution d'un diplôme de Médaille d'Or, à M. Henri Richard, Service agronomique de la Compagnie de Saint-Gobain, pour son ouvrage : *Physionomie de la Fertilisation en France.*

Rapport, présenté au nom de la section des Sciences Physico-chimiques par M. P. Nottin, pour l'attribution d'un diplome de Médaille d'Or, à M. Jean Tavernier, Maître de Recherches, Directeur de la Station de recherches pomologiques et cidricoles, pour l'ensemble de ses travaux sur l'industrie cidricole.

La fabrication du cidre s'est pratiquée pendant de longs siècles d'une façon artisanale : il en résultait une très grande inégalité de la qualité de cette boisson, de sorte que sa vente commerciale était pratiquement impossible.

Warcollier, à la Station pomologique de Caen, a entrepris une étude méthodique de la fabrication et a lutté pas à pas contre les habitudes des producteurs ; grâce à ses efforts, il s'est créé une industrie cidricole. Mais la carrière de Warcollier n'a pas suffi pour résoudre tous les problèmes techniques soulevés par cette industrie et par la commercialisation du cidre.

La station pomologique de Caen a été transportée à Rennes, dans une région plus grande productrice de pommes que le Calvados. Sous la

dénomination de Station de Recherches pomologiques, cidricoles et laitières (dépendant de l'Institut National de la Recherche Agronomique), elle est dirigée actuellement par M. Jean Tavernier, qui continue et perfectionne l'œuvre de Warcollier.

Parmi les principaux travaux de M. Tavernier, nous citerons ceux relatifs à la maladie des cidres framboisés, à l'influence de l'élimination partielle des matières azotées sur la fermentation du cidre, à la casse ferrique dans les cidres, à la teneur en calcium et en manganèse des moûts de pommes et poires, aux eaux-de-vie de cidre dites piquantes, à l'importance relative de l'azote et du phosphore dans la fabrication des cidres doux, etc.

Pour l'ensemble de ces travaux, la Section des Sciences physico-chimiques propose l'attribution d'une médaille d'or à M. Jean Tavernier.

Rapport présenté, au nom de la section, par M. P. Nottin, pour l'attribution de diplômes de Médaille d'Or, à M. C. E. Riedel, Maître de Conférences à l'Institut National Agronomique, et M. J. Franc de Ferrière, Directeur-adjoint du Service de Recherches et de Propagande à la Société Commerciale des Potasses d'Alsace à Mulhouse en collaboration pour leur ouvrage : *Les Sols et les Climats de la Brie.*

L'un des auteurs, M. Riedel, dans ses fonctions de Directeur des Services agricoles de Seine-et-Marne, avait constaté de larges inégalités de rendement entre diverses terres de Brie que la carte géologique rassemble sous le nom de « limons des plateaux ». Avec la collaboration de M. Franc de Ferrière, il a entrepris une étude pédologique détaillée qui s'est étendue sur plusieurs années. Il a pu définir ainsi sept sous-régions naturelles dont les vocations précisées permettent d'orienter mieux les systèmes de culture.

Complétée par une analyse détaillée du climat, l'étude publiée en volume par MM. Riedel et Franc de Ferrière apparaît à votre section comme tout à fait digne d'être récompensée par un diplôme de Médaille d'Or.

Rapport présenté, au nom de la section des Sciences Physico-chimiques agricoles, par M. M. Lemoigne, pour l'attribution d'un diplôme de Médaille de Vermeil, à M. P. Gouny, Maître de Recherches à la Station d'Agronomie d'Antibes. Ses travaux les plus marquants sont en Pédologie, ceux relatifs aux sols de la zone côtière du Sud-Est de la France et en Physiologie végétale, ceux concernant la Catalase et l'influence du calcaire sur la nutrition végétale.

Rapports présentés, au nom de la section par M. M. Lemoigne, pour l'attribution de diplômes de Médaille d'Argent à :

M. A. Hamy, Directeur de la Station Agronomique de Chateauroux pour ses travaux particulièrement remarqués sur la composition des sucs de plantes et leurs variations suivant la fertilisation. M. A. Hamy est également l'auteur d'une méthode permettant l'expérimentation en sols hétérogènes qui rend les plus grands services.

M. H. Huriez, Directeur de la Station Agronomique départementale de Nantes. A poursuivi des travaux sur la Bretagne, en particulier sur la fumure en période de pénurie d'engrais, l'utilisation de l'acide phosphorique dans des terres acides et la culture du sarrasin.

Ses travaux les plus importants sont ceux relatifs à la mise en valeur des Marais de Redon et son étude agrologique du vignoble de Sèvre et Maine.

M. G. LEFÈVRE, chargé de Recherches à la Station d'Agronomie d'Antibes. Ses travaux ont surtout porté sur l'azote minéralisable des sols de la région méditerranéenne et sur la matière humique, spécialement sur le compostage et l'emploi des marcs de raisin.

SECTION D'HISTOIRE NATURELLE AGRICOLE

Rapport présenté, au nom de la section d'Histoire Naturelle Agricole, par M. P. VAYSSIÈRE, pour l'attribution d'un diplôme de Médaille d'Or à M. Léon ROGER, Institut des Recherches agronomiques, Saïgon.

M. Léon Roger est phytopathologiste en Indochine depuis environ quinze ans où il a fait preuve d'une activité scientifique extrêmement efficace pour le Service agronomique de ce territoire. Il est l'auteur de nombreux travaux en matière de maladies des plantes dont le plus important fut consacré aux affections cryptogamiques du riz. Il a entrepris la publication d'un *Traité sur la Phytopathologie des pays chauds*, dont le premier volume a été publié en 1951. Sur plus de 1100 pages, l'auteur traite des généralités sur l'état pathologique chez les végétaux, sur les conditions du milieu, du climat et du sol dans leurs rapports avec la vie des plantes-hôtes, des champignons qui les attaquent. L'étude du parasitisme y est envisagée sous son aspect biologique en écartant les contingences naturelles qui en faussent trop souvent l'interprétation normale. Dans la seconde partie de ce premier volume l'étude descriptive des maladies parasitaires des plantes dans les pays chauds est abordée. Le tout constitue un texte très important qui réunit une documentation jusqu'alors éparse et incomplète.

Pour tous ces travaux dont l'utilité est incontestable, autant que la valeur, la Section propose d'attribuer un diplôme de Médaille d'Or à M. Léon Roger.

Imprimé par l'Imprimerie Alençonnaise, Maison Poulet-Malassis, Alençon (Orne)
C. P. P. P. 23.579. — Dépôt légal : 4e trimestre 1952. — N° d'ordre : 2.671

***

Il est rendu compte de ces communications et de ces discussions dans les *Comptes Rendus des séances de l'Académie d'Agriculture*. Les *Comptes Rendus* paraissent deux fois par mois, sauf en août et en septembre. Ils sont imprimés en corps 8 non interligné et forment, chaque année, un volume de 700 à 800 pages.

Organe entièrement désintéressé, ayant toujours refusé d'insérer une publicité de quelque nature qu'elle soit, les *Comptes Rendus de l'Académie d'Agriculture de France* présentent au point de vue scientifique une haute tenue qui les place au rang des publications similaires de l'Académie des Sciences, de l'Académie de Médecine et de l'Académie Vétérinaire. Ce bulletin, qui a toujours trouvé auprès des élites scientifiques françaises et étrangères l'accueil le plus favorable, est indispensable à tous ceux qui désirent se tenir au courant de l'évolution des recherches agronomiques en France ainsi que des techniques nouvelles appliquées en agriculture.

Reconnue d'utilité publique, l'Académie est habilitée à recevoir des dons et legs avec ou sans affectation spéciale. Dans ce dernier cas, les libéralités ainsi faites ont permis la fondation de nombreux Prix destinés à récompenser des recherches ou des essais portant sur toutes les branches de l'Agriculture Française.

***

Les prix et conditions d'abonnement pour l'année 1952 sont les suivants :

	France et Union Française	*Étranger*
Abonnement annuel	1.200 fr.	1.500 fr.
Numéro au-dessous de 50 pages . . .	100 »	140 »
Numéro de 50 pages et plus	125 »	180 »

Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année et peuvent être souscrits au siège de l'Académie d'Agriculture de France : 18, rue de Bellechasse, Paris (7e), avec paiement par chèque sur Paris, ou de préférence par virement ou envoi postal : C. C. P. 3829-19 Paris.

Les collections des années précédentes sont en vente, sauf épuisement, au prix de 1.700 fr. la collection reliée et de 1.300 fr. en fascicules séparés.

N° 13

SÉANCE SOLENNELLE DE L'ACADÉMIE D'AGRICULTURE
DU 2 JUILLET 1952

Présidence de M. Camille LAURENS, *Ministre de l'Agriculture*

M. M. Lemoigne. — Discours 499
M. R. Préaud. — Rapport sur les travaux de l'Académie 506
M. Camille Laurens. — Discours 510
Proclamation des noms des lauréats de l'Académie d'Agriculture 516

Le gérant : BERNARD GRISARD.

Imprimé par l'Imprimerie Alençonnaise, Maison Poulet-Malassis
Alençon (Orne), France. — C P P P 23.579 - N° 13. — 10-52. — 2.671